

RÉPONSE à l'argument voulant qu'un règlement contrôlant la distribution des circulaires «est une atteinte grave au droit du public à l'information et à la liberté de la presse¹»

D'abord, un rappel : dans les années 1970, *La Presse* du mercredi était énorme, une dizaine de circulaires y étant insérées. Un retour à cette façon de faire bénéficierait sans aucun doute à bien des publications qui ont perdu d'importants revenus publicitaires quand Transcontinental s'est accaparé la diffusion de ces encarts.

Tous les hebdomadaires ne tiennent pas mordicus à être livrés avec les circulaires. Par exemple, l'ex-défenseur de Publisac Andrew Mulé, le plus grand éditeur de journaux locaux au Québec, s'est dit *en faveur* de la réforme montréalaise².

Mais des journaux voient encore TC comme une championne de la presse – même si, en affaires, il est peu avisé de se rendre dépendant d'un seul fournisseur, et même si l'entreprise s'est départie en 2009-2019 de 203 périodiques (ce qui a entraîné maintes mises à pied)³. Pour quelle raison ces publications agissent-elles ainsi ? Selon elles :

... les alternatives de distribution, comme Postes Canada, coûteraient aux éditeurs jusqu'à trois fois plus cher⁴.

Sauf que, là encore, c'est trompeur : un hebdomadaire peut compenser la surcharge postale avec les revenus d'un ou deux encarts promotionnels (ce qu'il ne peut faire dans un publisac). Par exemple, *Infos Laurentides* est livré par la poste pour la moitié de ce qu'il en coûte avec TC, et avec une visibilité accrue puisqu'il n'est pas mêlé à d'autres documents⁵ :

COÛT DE LA DISTRIBUTION D'UN JOURNAL TIRANT À 49 000 EXEMPLAIRES	
Publisac	Postes Canada
51 g par exemplaire, parmi une dizaine de circulaires, dans un sac de plastique	67 g par exemplaire (incluant 2 encarts), livré seul, sans sac de plastique
Tarif: 48 \$ à 52 \$ par 1000 ex.	Tarif: 128,47 \$ par 1000 ex. Supplément pour excès de poids: 533 \$ Coût du travail d'encartage: 1617 \$
	Sous-total: 8 445 \$
	MOINS :
	Revenu pour 2 encarts (75 \$ par 1 000 ex. chacun) : 7350 \$
Coût net: 2 352 \$ à 2 548 \$	Coût net: 1 095 \$ (soit 22 \$ par 1000 ex.)

(N.B. : La livraison postale sera bientôt encore plus attrayante, car un tarif réduit est à l'étude pour les imprimés⁶.)

Un journal peut recourir à d'autres solutions. Par exemple, le *Réveil* de Saguenay⁷ et *La Voix régionale* de Vaudreuil⁸ utilisent des **distributrices**. Les bihebdomadaires *Métro* et *24h* recourent à des **présentoirs**, que ce soit à l'extérieur ou dans l'entrée d'un édifice⁹. Le *JournalDesVoisins.com* a son **propre système de livraison**¹⁰. Et *L'Info du Nord* a abandonné le publisac pour des **points de dépôt**, comme les 12 journaux du groupe Médialo¹¹.

Bref, il est insincère d'affirmer que l'*opt-in* «priverait ultimement les citoyens d'une information locale¹²».

¹ Benoit Chartier, cité dans « [Hebdomadaires Québec prend position](#) », *Nord-Info*, 5 juillet 2019. Consulté le 3 septembre 2019.

² « Métro Média appuie cette décision » – Andrew Mulé, p.d.g. du regroupement, dans « [La Ville de Montréal pose un geste fort...](#) », *op. cit.*

³ « [Liste des journaux et des emplois dont TC s'est départie en 11 ans](#) », onglet « Documents », [www.propre.org](#). Consulté le 8 mai 2022.

⁴ [Des solutions pour assurer l'avenir des médias fragilisés](#) (mémoire), TC Transcontinental, 7 août 2019, p. 14. Consulté le 3 septembre 2019.

⁵ Courriel de l'éditeur André Juteau, 26 juin 2019. Voir aussi son [Mémoire sur l'avenir des médias d'information](#), 6 mai 2019. Consulté le 13 mai 2021.

⁶ Saba, Michel, « [Hebdomadaires régionaux : Postes Canada doit prendre la relève du publisac, insiste le Bloc](#) », *Le Devoir*, 29 avril 2022. Consulté le 9 mai 2022.

⁷ Gagnon, Mélyssa, « [Le modèle de distribution des hebdomadaires gratuits en changement dans la région](#) », SRC, 7 février 2023. Consulté le jour même.

⁸ Desfossés, Félix B., « [Publisacs : dilemme entre écologie et survie des hebdomadaires locaux](#) », SRC, 27 juin 2019. Consulté le 7 mai 2022.

⁹ Photo de Marie-France Coallier pour Caillou, Annabelle, « [Le 24 heures réduit ses éditions papier](#) », *Le Devoir*, 2 février 2021. Consulté le 2 février 2023.

¹⁰ [Point de vue des artisans d'un média local indépendant](#) (mémoire), *JournalDesVoisins.com*, 21 octobre 2019. Consulté le 19 janvier 2023.

¹¹ Rességuier, Vincent. « [Des journaux distribués dans des commerces locaux plutôt que dans le publisac](#) », SRC, 6 février 2023. Consulté le 7 février 2023.

¹² Benoit Chartier, cité dans « [Hebdomadaires Québec prend position](#) », *op. cit.*